

COLOMBIE



Faits marquants

- Des 163 plans globaux dressés par les autorités locales avec le concours du HCR pour aider les déplacés internes, 134 ont été mis en œuvre en 2011.
- Près de 900 000 hectares de terres ont été préservés en vertu de la législation gouvernementale de protection des terres et des propriétés, ce qui a bénéficié directement à près de 15 000 personnes. Depuis 2003, en données cumulées, le programme a permis de protéger 5,6 millions d'hectares et d'aider 126 500 personnes. De plus, la situation foncière dans neuf communautés a été totalement documentée en 2011, ce qui a ouvert la voie à des actions juridiques et administratives qui bénéficieront directement à 11 200 personnes.
- Quelque 570 fonctionnaires ont suivi une formation pour prévenir et combattre la violence sexuelle et sexiste. Seize plans d'action ont été mis au point et six groupes de travail multisectoriels ont été créés sur cette question.
- Pour identifier les besoins et les lacunes de protection, 22 évaluations participatives ont été menées avec le concours de 2 100 déplacés internes.

- Les mesures de lutte contre le recrutement forcé de jeunes ont inclus le renforcement des capacités des groupes de jeunes, la participation des jeunes aux conseils municipaux, des ateliers sur la prévention et la protection, ainsi que des activités récréatives, théâtrales et de plaidoyer.
- Le HCR a apporté une assistance technique et des conseils à plusieurs institutions gouvernementales et il a offert ses compétences spécialisées à la Cour constitutionnelle colombienne sur la protection des droits des déplacés internes.

Environnement opérationnel

Le conflit interne, où s'affrontent la guérilla, des groupes post-démobilisation et les forces armées nationales, s'est poursuivi dans plusieurs régions du pays. En conséquence, 143 000 nouveaux déplacés internes ont été officiellement enregistrés en 2011, dont plus de 24 pour cent étaient issus de groupes afro-colombiens et quelque 3,6 pour cent d'autochtones.

L'année 2011 a été le théâtre d'une dynamique des conflits. Des groupes liés au trafic de drogue prolifèrent dans de

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de Population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Refugiés	Divers pays	220	70	33	21
Demandeurs d'asile	Divers pays	120	120	16	9
Déplacés internes	Colombie	3 888 300	438 400	51	-
Apatrides	Divers pays	10	-	8	-
Refugiés rapatriés	Divers pays	20	20	56	44
Total		3 888 670	438 610		

nombreuses régions du pays, et les FARC ont continué d'opérer en dépit de pertes importantes. Dans des régions comme Putumayo et Chocó, les communautés ont ressenti l'impact de leurs mouvements confinés et de la présence de mines terrestres qui réduisent leur accès aux services. Le contrôle de nombreuses communautés par des acteurs armés illégaux, le recrutement forcé d'enfants et la violence sexuelle et sexiste ont provoqué une augmentation de nombre de vastes déplacements collectifs et intra-urbains.

La période précédant les élections régionales et locales en octobre a été marquée par une instabilité endémique dans de nombreuses régions du pays. D'après les chiffres officiels, 41 candidats ont été assassinés, alors que le Bureau de l'Ombudsman a averti que 18 pour cent des municipalités couraient un risque élevé de violence pendant les élections. De ce fait, 14 pour cent d'entre elles ont connu ces violences.

L'adoption de la loi sur les victimes et la restitution des terres en juin 2011 représente une formidable avancée pour la reconnaissance des victimes, le dédommagement et la restitution de leurs terres, et l'engagement du Gouvernement à les aider. La plupart des victimes (80 pour cent) étaient des déplacés internes. Néanmoins, la mise en œuvre de la loi a présenté de graves dangers : 14 responsables communautaires ont été tués en 2011.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

Le but du HCR en Colombie était d'aider les déplacés internes, les réfugiés et les personnes menacées de déplacement à exercer leurs droits. Au total, 438 400 déplacés internes ont bénéficié directement de l'assistance du HCR. De plus, environ 2 millions de déplacés internes auraient bénéficié indirectement des interventions de l'Organisation, en particulier dans le domaine du soutien institutionnel.

Environnement de protection favorable

- Le HCR a collaboré avec plusieurs organismes gouvernementaux pour améliorer la réponse institutionnelle au déplacement interne. Il a financé 18 bilans de responsabilisation dans le cadre desquels les autorités locales ont rendu compte de leurs activités pour protéger et assister les déplacés internes, en coordination avec les bureaux du Contrôleur et du Procureur, et en présence de déplacés internes.
- Plus de 229 partenaires gouvernementaux aux niveaux local, régional et national ont reçu un soutien technique du HCR. Au niveau national, le travail avec l'Agence présidentielle pour l'action sociale s'est centré sur l'enregistrement. Une lettre d'intention, signée avec la Vice-Présidence, a précisé le soutien technique pour la collaboration avec les groupes autochtones et afro-colombiens, ainsi que sur les questions en matière de jeunesse et de sexospécificité. Des conseils techniques ont été prodigués au Ministère de l'intérieur sur des cas individuels et collectifs de protection, et au Service de restitution des terres au sein du Ministère de l'agriculture sur l'analyse des risques de cas précis.
- Le HCR a transmis à la Cour constitutionnelle trois mémoires *amicus curiae* pour des affaires faisant jurisprudence sur les droits des groupes autochtones hitnu et makaguan, et les réponses des bureaux du Procureur et du Contrôleur sur la protection des droits des déplacés internes. Le HCR a également contribué à l'élaboration de 163 plans

globaux (134 en cours de mise en œuvre) pour l'assistance des déplacés internes dans le pays. La protection par la présence et la mise en œuvre de 45 projets de protection dans le cadre de la stratégie de prévention du HCR ont bénéficié à plus de 24 300 déplacés internes.

Procédures de protection équitables

- Le HCR a mené 27 campagnes d'enregistrement dans 21 départements et 104 municipalités. Des brigades mobiles ont traité un total de 129 300 documents pour les déplacés internes. De plus, les installations dans cinq centres d'accueil à Puerto Leguizamo, Mocoa, Tame, Ipiales et Medellín ont été remises en état en 2011, ce qui a bénéficié à 31 100 déplacés internes.

Protection contre la violence et l'exploitation

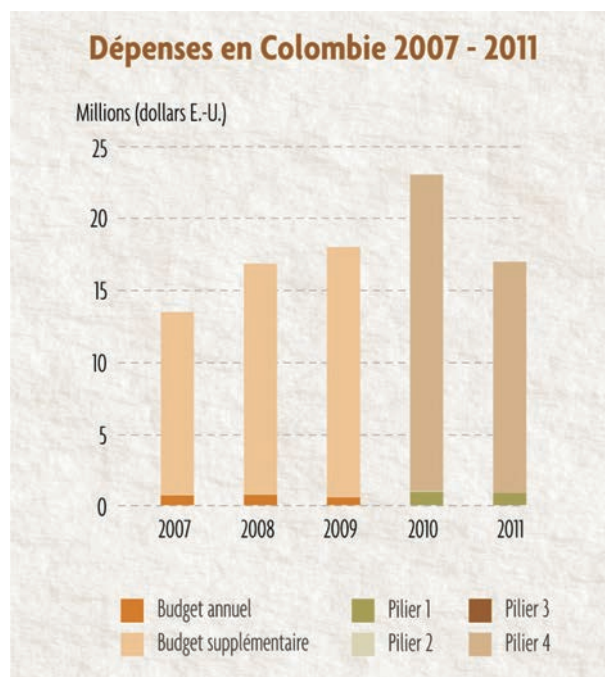
- Le HCR a créé et soutenu 18 équipes multisectorielles et groupes de travail interinstitutions (soit six de plus qu'en 2010). Les groupes de travail se sont concentrés sur une assistance accessible, rapide et confidentielle aux victimes de la violence sexuelle et sexiste. Près de 570 fonctionnaires ont été formés à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste, et 16 plans d'action ont été élaborés pour aborder cette question.

Besoins et services essentiels

- Dans le domaine du VIH et du sida, le HCR a collaboré avec les partenaires locaux, les universités et l'ONUSIDA sur des programmes de formation et des campagnes de sensibilisation abordant la prévention. Plus de 7 000 personnes ont reçu des informations utiles lors de séances communautaires.

Autogestion et participation communautaires

- Afin de définir les lacunes de protection et d'assistance parmi les populations déplacées, le HCR a réalisé 22 évaluations participatives auprès de 2 100 déplacés internes. Les résultats ont été utilisés pour la planification, le plaidoyer politique et la mise en œuvre de programmes spécifiques ciblant, par



exemple, des jeunes ou des groupes autochtones. La mise en œuvre de plans d'action et d'activités de renforcement des capacités a permis à 231 organisations communautaires, dont celles qui représentent les peuples autochtones et les groupes afro-colombiens, de consolider leurs capacités à l'autogestion.

Solutions durables

- L'adoption de la loi sur les victimes et la restitution des terres a ouvert la voie à de nouvelles solutions pour les déplacés internes. Même si le Gouvernement a donné la priorité au retour, le HCR a continué de préconiser une réinstallation rurale améliorée ainsi que l'intégration locale urbaine (51 pour cent des déplacés internes vivent aux abords de 26 villes). Les enquêtes ont indiqué que le retour était une option peu probable pour un fort pourcentage de déplacés internes. Dans le cadre de l'Initiative pour des solutions transitoires, le HCR a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement sur une proposition visant à soutenir la transition de l'assistance humanitaire vers des solutions et le développement. La proposition cible huit communautés de déplacés internes pour une période de trois ans, sous réserve de la disponibilité de fonds.

Relations extérieures

- Le HCR a continué de tenter de mettre en lumière le déplacement interne, la violence sexuelle et sexiste, les difficultés que connaissent les populations autochtones et afro-colombiennes, et le lien entre le VIH et le sida et les déplacements forcés. Il y est parvenu avec cinq campagnes, 23 missions sur le terrain avec des journalistes et des donateurs, 83 interviews, plusieurs courts-métrages documentaires, un cycle cinématographique avec 64 séances et des reportages sur Internet.

Logistique et appui aux opérations

- Des visites de suivi et d'évaluation ont eu lieu tout au long de l'année. En janvier 2011, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié en détail les comptes de l'opération. Les partenaires d'exécution ont été formés aux principes de l'audit et au cycle de programmation du HCR.

| Contraintes |

La période des élections a ralenti la mise en œuvre des projets ainsi que le processus de négociation avec les autorités. La définition de mécanismes pour l'application de la nouvelle législation sur les victimes et la restitution des terres, ainsi que le processus de restructuration administrative du Gouvernement, ont aussi freiné certaines activités.

| Informations financières |

L'opération en Colombie a connu de graves difficultés pour mobiliser des fonds en 2011, en raison des conséquences de la crise économique internationale sur les principaux donateurs et des besoins d'autres situations d'urgence humanitaire.

| Organisation et mise en œuvre |

Fin septembre 2011, le HCR a fermé trois bureaux locaux - Barranquilla, Barrancabermeja et San José del Guaviare - mais il a conservé sa couverture de Guaviare avec une équipe mobile



Un agent de terrain du HCR parle à des enfants Jiw dans la réserve de Barrancón, à San Jose del Guaviare.

basée à Villavicencio. Il a élargi sa desserte à certaines municipalités de Córdoba par l'entremise d'une équipe mobile travaillant depuis Medellín. En 2012, la délégation de Bogotá desservira les régions de Magdalena Medio, Montes de María et La Guajira en ce qui concerne les questions foncières.

| Présence du HCR en 2011 |

□ Nombre de bureaux	11
□ Effectifs totaux	143
Internationaux	15
Nationaux	82
JEA	2
VNU	34
Autres	10

| Collaboration avec les partenaires |

Les autorités et institutions gouvernementales sont demeurées les principaux partenaires du HCR dans le pays aux niveaux local, régional et national. L'Organisation a également coopéré avec plus de 40 partenaires nationaux et internationaux et coordonné ses activités avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le HCR a lancé un projet pilote sur la gestion des informations relatives à la violence sexuelle et sexiste, alors que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Église catholique faisaient campagne pour protéger les personnes réclamant des terres.

| Évaluation générale |

Les changements institutionnels et politiques, la restructuration interne et l'évolution des dynamiques du conflit intérieur ont exigé du HCR qu'il s'adapte aux nouvelles circonstances. Même si le HCR a en général atteint ses objectifs, il a rencontré de sérieuses difficultés. Les populations autochtones et afro-colombiennes ont souffert en raison du meurtre de leurs dirigeants et d'autorités, des menaces et des déplacements massifs, ce qui a incité le HCR à mettre en lumière leur situation et à demander dans toutes les réunions que ces questions deviennent prioritaires. Certains aspects de la nouvelle loi sur les victimes et la restitution des terres ont

suscité quelques inquiétudes, tout comme sa mise en œuvre. L'intégration des considérations liées à l'âge, au sexe et à la diversité dans le travail des administrations locales doit être renforcée afin de parvenir à un impact réel.

La prolifération des groupes post-démobilisation et l'imprévisibilité du conflit a causé de graves préoccupations, tout en multipliant le nombre de déplacements intra-urbains et autres, alors que les conditions de sécurité se sont détériorées dans certaines régions du pays. Il faut centrer l'attention sur les zones frontalières, et surveiller attentivement les possibilités de retours spontanés et/ou de rapatriements, en fonction de l'évolution de la situation dans les pays voisins.

Besoins insatisfaits

- L'expansion des activités de protection dans certaines régions prioritaires comme le département de Córdoba, a été limitée.
- Les capacités dans les régions de la côte du Pacifique, et en particulier dans les départements de Cauca et Valle del Cauca, qui étaient parmi les plus durement touchés par les déplacements forcés, étaient insuffisantes.

- Il n'y avait pas assez de personnel pour assurer le suivi et la mise en œuvre du processus de retour et de réinstallation, ou pour progresser dans les initiatives d'intégration sur place.

Partenaires
Partenaires d'exécution
ONG : Action contre la faim, <i>Consultoría para los Derechos Humanos y el Desplazamiento</i> , <i>Corporación Desarrollo y Paz del Magdalena Medio</i> , <i>Corporación Infancia y Desarrollo</i> , <i>Corporación Opción Legal</i> , <i>Corporación para la Investigación y el Desarrollo de la Democracia</i> , <i>Corporación Retoños</i> , <i>Corporación Siempre Viva</i> , Diocèses locaux, <i>Fundación compartir</i> , <i>Organización indígena de Antioquia</i> , <i>Organización Nacional de Indígenas de Colombia</i> , <i>Secretariado Nacional de Pastoral Social</i>
Autres : <i>Universidad Javeriana</i>
Partenaires opérationnels
ONG : Conseil norvégien pour les réfugiés
Autres : CICR, FAO, FNUAP, HCDH, OCHA, OIM, ONUSIDA, OPS, PAM, PNUD, UNICEF, UNIFEM

Budget, revenus et dépenses en Colombie | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	891 090	32 567 240	33 458 330
Revenus issus des contributions	1 921 550	14 069 991	15 991 541
Autres fonds disponibles	(1 052 530)	2 139 452	1 086 922
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	869 020	16 209 443	17 078 463
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Instruments régionaux et internationaux	22 301	181 875	204 176
Cadre juridique national	22 301	214 305	236 606
Cadre administratif national	22 301	347 374	369 675
Politique en matière de déplacements forcés	0	412 359	412 359
Politiques de migrations nationales et régionales	22 301	0	22 301
Prévention du déplacement	0	2 149 532	2 149 532
Coopération avec les partenaires	97 138	801 925	899 063
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	203 980	203 980
Accès au territoire	22 301	0	22 301
Sous-total	208 643	4 311 350	4 519 993
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Conditions d'accueil	88 964	225 242	314 206
Enregistrement et établissement de profils	26 761	0	26 761
Accès aux procédures d'asile	27 930	200 447	228 377
Définitions du réfugié et de l'apatride	26 761	0	26 761
Détermination de statut juste et efficace	26 761	200 447	227 208
Documents d'état civil	0	258 632	258 632
Sous-total	197 177	884 768	1 081 945

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Effets du conflit armé	0	276 103	276 103
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	0	297 933	297 933
Protection des enfants	0	214 106	214 106
Accès aux solutions juridiques	0	294 136	294 136
Sous-total	0	1 082 278	1 082 278
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Soins de santé primaire	36 651	0	36 651
VIH et sida	33 451	306 992	340 443
Éducation	36 632	314 105	350 737
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	43 508	225 940	269 448
Sous-total	150 242	847 037	997 279
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	0	474 335	474 335
Autogestion communautaire	0	959 950	959 950
Autosuffisance et moyens d'existence	137 158	0	137 158
Sous-total	137 158	1 434 285	1 571 443
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions durables	0	400 040	400 040
Retour volontaire	0	242 413	242 413
Réhabilitation et réintégration	0	785 120	785 120
Intégration locale	81 110	235 771	316 881
Réinstallation des déplacés internes ailleurs dans le pays	0	235 771	235 771
Réduction des cas d'apatridie	66 902	0	66 902
Sous-total	148 012	1 899 115	2 047 127
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	0	204 419	204 419
Mobilisation des ressources	0	204 419	204 419
Information	0	312 915	312 915
Sous-total	0	721 753	721 753
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	0	1 685 288	1 685 288
Gestion et coordination des programmes	0	1 215 413	1 215 413
Sous-total	0	2 900 701	2 900 701
Autres objectifs	0	5 608	5 608
Solde des versements aux partenaires d'exécution	27 789	2 122 550	2 150 339
Total	869 021	16 209 445	17 078 466